

La langue luxembourgeoise, un dialecte qui a réussi

En 1839, suite à la révolution belge, le Luxembourg a perdu sa région francophone et existe depuis dans ses frontières actuelles. Commença alors une évolution linguistique singulière qui transforma un État de la Confédération Germanique avec une population désormais germanophone en un État multilingue. Dans le contexte du XIX^e siècle qui a vu naître un lien fort entre état-nation et langue nationale, l'affirmation de la souveraineté du Luxembourg passa, entre autres, par l'invention d'une nouvelle langue.



La rue de la Loge au centre de la vieille ville avec ses enseignes bilingues sur cette photo de 1907.
Source: René Clesse, *Menschen, Häuser und Straßen am alten Markt*. *Ons Stad* no 76, 2004, S. 2-5

Dans le langage courant, le mot « dialecte » est souvent utilisé pour minorer une certaine façon de parler et pour stigmatiser ainsi ses locuteurs. Mais la sociolinguistique désigne par dialecte une variété géographique d'une langue. Le dialecte se limite généralement à un petit territoire, tout au plus à une région. Dans ce cadre, il peut être utilisé comme marqueur identitaire local ou régional et il peut changer de statut au fil de l'histoire.

Heinz Kloss a étudié ce phénomène pour les langues germaniques et a inventé, en 1952, le mot *Ausbausprache*, langue par évolution ou langue par élaboration pour désigner les langues qui sont créées, en règle générale, pour des raisons politiques. Du moment que des

frontières nationales découpent un continuum dialectal, les variétés commencent à diverger, même s'il elles restent mutuellement compréhensibles. Comme p.ex. les langues scandinaves ou, plus récemment, le tchèque et le slovaque. Ce processus peut être le résultat d'une politique linguistique proactive, d'un mouvement patriotique romantique ou alors il se fait sans que les locuteurs s'en rendent bien compte.

Un pays provisoirement bilingue

Au début de l'évolution que nous allons décrire brièvement, les locuteurs appelaient leur parler « allemand du

Luxembourg », voire « allemand corrompu ». Un texte érudit l'appela « l'un des 236 dialectes de l'Allemagne ». Vers la fin du XIX^e il sera appelé francique-mosellan par la dialectologie allemande, une sous-catégorie du moyen francique. De rares poètes se mettaient à l'écrire et l'on pouvait l'entendre sur les tréteaux de la capitale.

Pour garder une distance vis-à-vis des autres États allemands, les notables misaient sur le français qui avait été la langue administrative traditionnelle du pays. Le peuple germanophone devait s'y plier et l'apprendre dans une école primaire bilingue créée en 1843. Depuis lors, l'allemand est la langue d'alphabétisation et

Der Dialekt, der sonst wo nur die Umgangssprache des Volkes bildet, hat für den Luxemburger die Bedeutung einer wirklichen Muttersprache. Platt wird hier nicht nur im Volk gesprochen, sondern bis hinauf in die höchsten Kreise. Auf einem parlamentarischen Diner beim Premier oder beim Kammerpräsidenten z. B. wird es niemandem einfallen, mit seinem Nachbarn in gewöhnlichem Gespräch etwas anderes zu reden als die heimische Mundart. Auch das ist im Elsass anders, wo schon der aus Alldeutschland rekrutierte Beamtenkörper für die Einbürgerung des Hochdeutschen in gewissen Kreisen sorgt. ▶

Batty WEBER: *Ueber Mischkultur in Luxemburg*. In: *Beilage der Münchner Neuesten Nachrichten* (20. Januar 1909),

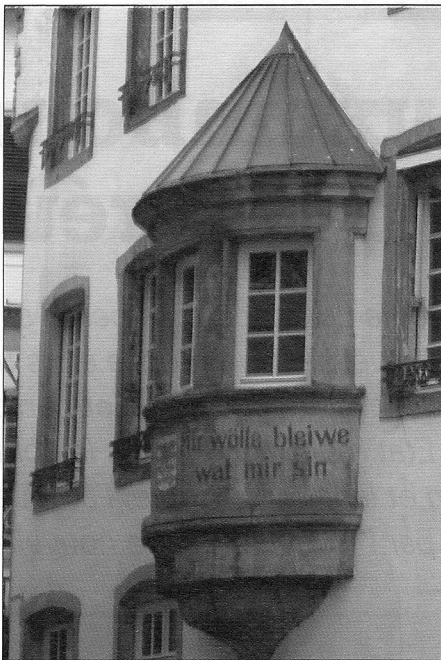
le français est enseigné en tant que langue seconde, généralement à partir de la deuxième année scolaire. La Constitution de 1848 entérina cette situation en déclarant l'égalité des langues française et allemande. Le Luxembourg sera dorénavant officiellement bilingue.

Cette mesure, d'abord imposée par les élites contre la volonté du peuple, fut acceptée au fil du temps pour des raisons politiques et économiques. Le français donnait accès aux marchés du travail de France et de Belgique, offrant une échappatoire à ceux que le petit pays n'arrivait pas à nourrir. Après 1919, l'Union économique belgo-luxembourgeoise remplaçait l'Union douanière allemande et l'utilité économique du français augmenta encore.

Le Luxembourgeois devient la langue véhiculaire de toutes les couches sociales

Les dialectes de la région centrale du pays ont lentement pris la fonction d'une langue véhiculaire, sans qu'il y ait eu une politique linguistique explicite. C'est à la veille de la première guerre mondiale que des intellectuels décrivaient ce phénomène en expliquant que tous ceux qui ne voulaient pas être reconnaissables par leur dialecte local, comme les instituteurs et les curés, adoptaient ce parler et que ce développement était favorisé par une administration publique francographe. Contrairement à l'Alsace il n'y avait pas au Luxembourg des fonctionnaires importés d'Allemagne.

C'est en 1912 que la langue luxembourgeoise a été introduite, toutefois seulement de façon marginale, comme matière dans l'enseignement primaire. Le but était la conservation d'un patrimoine culturel et non l'apprentissage d'une langue qui d'ailleurs n'était pas encore standardisée et reconnue comme telle par les gens éduqués. Ce qui n'empêcha pas qu'il était parlé par toutes les classes de la population. L'allemand était de plus en plus ressenti comme une langue étrangère et, si l'on fait abstraction de la communication avec les étrangers germanophones, il était utilisé à l'oral tout au plus par des locuteurs moins instruits dans des situations formelles (p. ex. par les députés ouvriers au Parlement) ou si le discours s'adressait à une audience populaire (p. ex. pour les prêches à l'église). Ce qui s'explique par



Le même oriel porte aujourd'hui une inscription luxembourgeoise avec la devise du pays : *Mir wëlle bleiwen, wat mer sinn* (Nous voulons rester ce que nous sommes). Photo Fernand Fehlen

le fait que la véritable langue de prestige et de culture, la langue de la réussite scolaire et sociale était le français.

L'annexion et la germanisation forcée pendant la Seconde guerre mondiale entraînaient le rejet de la langue et de la culture allemandes ainsi que la suppression du bilinguisme officiel dans la Constitution en 1948. Le français était considéré comme la seule langue officielle. Le prestige interne et la valeur identitaire de la langue luxembourgeoise se voyaient magnifiés sans que pour autant son statut officiel ou sa place dans l'enseignement ne fut changés.

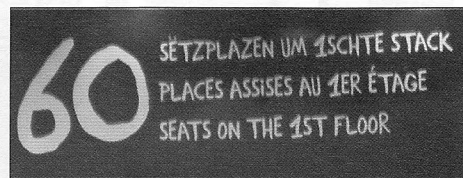
L'allemand était considéré pendant cette période comme une langue ancillaire, quelque peu dépréciée, pour pallier les déficiences du luxembourgeois qui, malgré une certaine activité littéraire, n'avait toujours pas une forme scripturale généralement acceptée.

Le Luxembourgeois obtient le statut de langue nationale

Les années 1950 à 1975 virent la publication des fascicules d'un dictionnaire dont l'orthographe fut officialisée en 1975. Son utilisation dans les écrits privés (avis mortuaires etc.) fut encouragée par *Actioun Lëtzebuergesch*, une association pour la promotion de la langue qui milita surtout pour une réglementation

de l'usage administratif des trois langues. Après moult combats, la loi sur le régime linguistique fut votée en 1984. Tout en évitant soigneusement la mention de « langue officielle », cette loi assigne des fonctions différentes aux trois langues : Le luxembourgeois sera la langue nationale. Le français, l'allemand et le luxembourgeois seront les trois langues administratives et judiciaires. Le français verra son statut de langue législative unique qu'il occupait, de façon officieuse, depuis la libération confirmé par cette loi.

Depuis lors l'écriture du luxembourgeois devient de plus en plus répandue, aussi bien dans la vie courante que dans les médias et surtout sur Internet. Comme il est devenu une ressource recherchée sur le marché de l'emploi, nombreux sont les immigrés et les frontaliers qui l'apprennent comme langue étrangère, contribuant ainsi à augmenter son prestige et à consolider son statut comme langue.



Dans la capitale, les enseignes commerciales sont en règle générale en français. Le choix de plus ou moins de langues permet aux commerces de se positionner sur un marché multilingue. Photo Fernand Fehlen

Le processus d'élaboration de la langue luxembourgeoise n'est pas encore arrivé à son terme. Les plus téméraires de ses promoteurs rêvent de son introduction comme langue d'alphabetisation et de sa généralisation dans la presse écrite, deux bastions toujours occupés par la langue allemande. D'autres militent pour sa reconnaissance comme 25^e langue de l'UE européenne. Les plus pragmatiques insistent sur l'utilité du multilinguisme qui est à la base de la réussite économique du Grand-Duché. Nonobstant ces divergences, la langue luxembourgeoise est devenue aujourd'hui avec ses quelque 400 000 locuteurs une petite langue qui a su s'imposer au sein d'une société cosmopolite comme principal marqueur d'identité et comme pivot linguistique d'un pays multilingue. ▀

FERNAND FEHLEN

Voir aussi *Der ungeplante Ausbau des Luxemburgischen*, à télécharger avec de nombreuses autres publications
<http://orbilu.uni.lu/simple-search?query=Fehlen>